



Mairie de Charensat

Réunion du 24 Septembre 2020

Présents : MM. BACCONNET – BARRIERE – BENARD-SERRURIER - BLANCHON – BUISSON – CLOAREC-CUNY – DOS SANTOS – DUBOISSET – GRANDSAIGNE – MOURDON – POUCHOL – SENETAIRE

Absents excusés : MM. GOURSON (pouvoir à Mme BUISSON) - MARTIN (pouvoir à Mme DUBOISSET) -

Date de convocation : 17/09/2020

L'an deux mil vingt, le vingt-quatre Septembre à 19h30, le Conseil Municipal de Charensat, dûment convoqué s'est réuni en session ordinaire en lieu inhabituel de ses séances (salle des fêtes) sous la présidence de Mr BLANCHON François, Maire.

Mme Chantal BACCONNET a été nommée secrétaire de séance.

- Remarques compte-rendu du 02 septembre 2020 :

Monsieur le Maire revient sur la réunion du SIVOM d'Auzances, la nouvelle Présidente est Mme PLAS, Maire de Mautes, Mr BLANCHON est 1^{er} vice-président.

En ce qui concerne Baptiste CARRAT, son poste doit passer par le Centre de Gestion (emploi territorial), il sera donc contractuel pendant un mois.

- Approbation du compte-rendu du 02 septembre 2020 : 15 pour – 0 contre – 0 abstention

- Programme de travaux d'alimentation en eau potable : programme 2020 réseau Le Bourg/Les Conchons :

Monsieur le Maire présente l'étude d'avant-projet concernant le programme 2020 de travaux d'alimentation en eau potable sur le réseau Le Bourg/Les Conchons. Le programme concerne le renouvellement de réseaux de distribution fuyard entre le réservoir du Bourg et le village des Conchons, ainsi que l'augmentation de la capacité de certains de ses réservoirs. Le dossier d'avant-projet de travaux et de demande de subvention a été préparé par le bureau SECAE. Le coût des projets comprend le renouvellement des réseaux : 73 100 € H.T., l'aménagement des réservoirs (cuves) : 90 000 € H.T., la maîtrise d'œuvre et divers : 10 900 € H.T., soit un total de 174 000 € H.T. Accord avec 15 pour – 0 contre – 0 abstention pour demander les subventions auprès des organismes concernés (Agence de l'Eau Loir Bretagne et Conseil Départemental).

- Admissions en non-valeur : Monsieur le Maire présente l'état établi par la Trésorerie de Montaigut concernant les admissions en non-valeur pour lesquelles elle ne peut réglementairement pas poursuivre le règlement pour un montant total de 4 806,36 €. Cela concerne des factures de cantine non payées et des coupes de bois non effectuées. Cette somme sera mandatée sur le compte 6542 de la commune. Accord avec 15 pour – 0 contre – 0 abstention.

- Marché du samedi : choix de l'affiche aux entrées du Bourg : Monsieur le Maire explique qu'il est nécessaire de faire de la publicité concernant le marché de producteurs du samedi, soit des banderoles ou des panneaux pour poser aux 3 entrées du Bourg. Mme DOS SANTOS reparle de la participation des scolaires pour l'élaboration de ces panneaux, et présente également la possibilité du PANNEAU POCKET. Le Conseil Municipal va démarcher pour connaître les différentes possibilités et les tarifs. Après une rencontre avec le responsable de la Ferme des Lozamies et la visite de l'ancienne boucherie Chassagnette, il nous a fait part de son intérêt par rapport à ces locaux, avec un minimum de travaux, pour installer sa vendeuse tous les samedis du marché. Prendre des renseignements au niveau des assurances et du branchement électrique.

- Renouvellement contrat d'abonnement avocat : Monsieur le Maire rappelle que la commune a souscrit un contrat de prestations d'assistance juridique avec la Société d'Avocats TEILLOT & Associés qui peut intervenir dans les matières comme le droit des collectivités locales, le droit rural, le droit de la construction et autres, et propose le renouvellement pour un an à compter du 1^{er} Octobre 2020. Le montant forfaitaire de la prestation s'élève à 3 840 € T.T.C. Accord avec 15 pour – 0 contre – 0 abstention.

- Tarif prix du repas de la cantine scolaire année 2020-2021 : Monsieur le Maire explique que le prix du repas de la cantine scolaire n'a pas été augmenté en 2019 et propose de revoir le tarif pour l'année 2020-2021. Le prix du repas est actuellement à 2,90 €. Accord avec 15 pour -0 contre – 0 abstention pour le passer à 3,00 €.

- Courriers divers :

* félicitations de M. Brice HORTEFEUX, député européen, concernant la détermination de M. Le Maire qui a permis l'aboutissement de l'acquisition de l'étang de Chancelade avec les différentes aides financières.

* lecture de l'article paru sur La Montagne le jeudi 10 septembre 2020 concernant la fin de l'aventure pour Charensat, locataire de l'étang de Chancelade depuis 2008, qui a finalisé l'acquisition de cet étang au mois de Juillet 2020 avec 80 % de subvention.

* lecture du courrier de M. Christophe PUGHET qui souhaite un geste de la part de la commune, ayant eu une fuite à la maison des Collanges. Le relevé en 2020 est de 613 m3. Les consommations étaient de 30 m3 pour 2018 et 43 m3 pour 2019. Accord avec 15 pour – 0 contre – 0 abstention pour faire la moyenne des 3 années comme on a fait les années précédentes, soit 229 m3.

* Lecture du mail de Mr David SABY qui nous informe de l'annulation de la foire à la pomme de terre.

Fait et délibéré en Mairie, le jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

Les Membres,

www.charensat.fr
www.charensat.fr